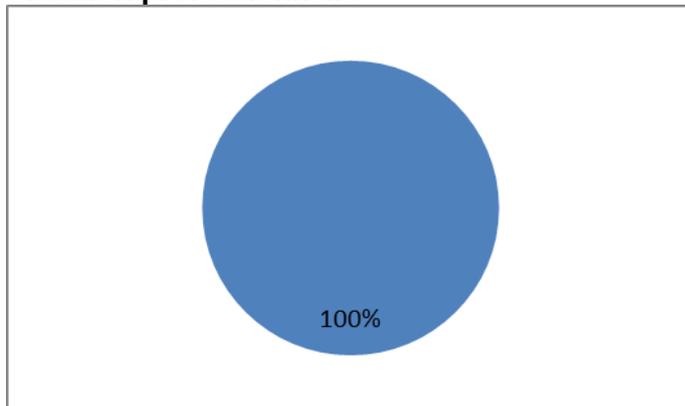


Bilan insertion professionnelle un an après la formation
Licence professionnelle « Maitrise des pollutions et nuisances »
Promotion 2011-2012 - 14 diplômés

Taux de réponse : 100% - Réponses collectées entre 01 et le 24 octobre 2013

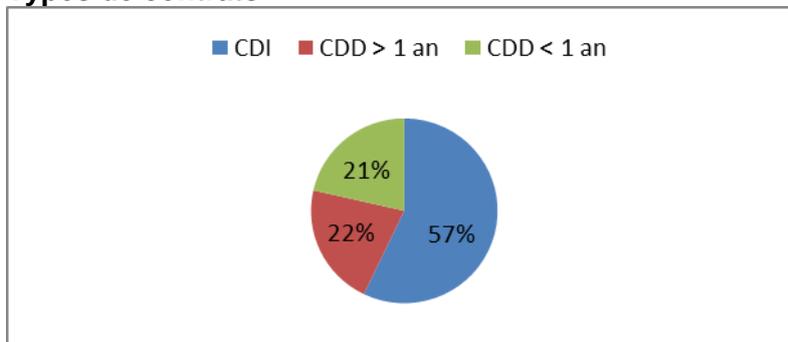
Situation professionnelle



Situation	
Total diplômé	14
Total répondant	14
En emploi	14

Parmi les personnes en emploi (14/14)

Types de contrats



Type de contrats	
CDI	8
CDD > 1 an	3
CDD < 1 an	3

La promotion de Licence professionnelle 'Maitrise des pollutions et Nuisances' 2012 est constituée de **14 diplômés**.

Un an après la sortie de formation, 100% des diplômés occupent un poste. Ce pourcentage était déjà de 93% 6 mois après la sortie de formation. Un diplômé est en VIE et deux occupent des emplois dans d'autres domaines que ceux de la formation (ouvrier agricole en Australie pour l'un et agent hôtelier en parallèle à une création d'entreprise pour une autre).

Les diplômés occupent des postes conformes aux débouchés de la licence professionnelle en termes de secteur et de niveau : animateur QHSE, coordinateur Environnement, technicien prévention des risques, chef de chantier SSP, agent de station, technicien chargé d'affaires eau potable et assainissement, Technicien traitement des eaux, Technicienne de Prélèvement en Hygiène Industrielle, inspectrice salubrité, inspectrice en exposition aux agents chimiques sur les postes de travail.

Aucun diplômé n'a poursuivi ses études.